



# LES SIX ÉTABLISSEMENTS RENNAIS ENGAGÉS DANS LA CRÉATION DE L'UNIVERSITÉ DE RENNES ADOPTENT UNE CHARTE DE SIGNATURE COMMUNE DES PUBLICATIONS

---

le 1 janvier 2018

**En liaison avec l'ensemble des acteurs académiques du site, les conseils des six établissements rennais engagés dans la création de l'Université de Rennes ont adopté une charte de signature scientifique commune.**



Six établissements rennais – ENS Rennes, ENSC Rennes, IEP Rennes, INSA Rennes, Université de Rennes 1 et Université Rennes 2 – ont le projet de créer l'Université de Rennes à l'horizon 2019. Ils adoptent dès aujourd'hui une signature commune des publications scientifiques pour conférer à ce nouvel établissement la visibilité et la notoriété internationales qui favorisent une synergie des contributions des établissements et organismes, membres ou associés, en matière de recherche et d'innovation. Cette étape constitue un élément essentiel de la stratégie de l'Université de Rennes.

Depuis le 1er janvier 2018, cette charte s'applique à tous les personnels qui participent à la production scientifique des établissements et organismes membres fondateurs de la future Université de Rennes. Elle sera également appliquée par les établissements qui s'inscrivent dans la dynamique de l'Université de Rennes et qui ont vocation à la rejoindre sous un statut d'association ou de partenariat. A ce jour, ont d'ores et déjà confirmé leur adhésion à cette charte : l'EHESP, l'ENSAI, le CHU de Rennes, et l'Irstea Centre de Rennes. L'ensemble des organismes de recherche (CNRS, Inra, Inria, Inserm) sont également associés à cette démarche collective.

Dans un contexte de mise en valeur des établissements et des sites à l'échelle nationale et internationale, la formalisation systématique de cette signature est nécessaire pour la visibilité et la reconnaissance de l'Université de Rennes, pour une identification sans ambiguïté des établissements et organismes auxquels sont rattachés les personnels qui publient leur travail.

Cela est tout aussi primordial pour le recensement de ces productions et leur exploitation. De fait, ces données bibliométriques sont utilisées de façon croissante et leurs résultats sont largement repris par des acteurs très divers, allant de la communauté académique elle-même jusqu'à une sphère socio-économique bien plus large. De ces données découlent des enjeux importants en matière de reconnaissance, de rayonnement et de partenariats.

Cette charte de signature commune des productions de l'Université de Rennes s'appuie sur les pratiques

internationales, le fonctionnement des bases bibliométriques reconnues (Clarivate Analytics-Web of Science, Elsevier-Scopus), les recommandations nationales, en particulier celles de l'Observatoire des Sciences et Techniques (OST) et la Charte de l'Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé (AVIESAN) signée par la Conférence des Présidents d'Université (CPU) et les principaux organismes de recherche.

---

## THÉMATIQUE(S)

Recherche - Valorisation, Partenariats, Vie de l'École

---

## PARTENAIRES



## CONTACT

Marianne Rei, Directrice communication, Université Rennes 2

---

Mise à jour le 19 janvier 2018

### À LIRE AUSSI



Rennes, lauréat de l'appel à projets "Nouveaux cursus à l'université"





**Projet FoUniv**



**Rennes, lauréat de l'appel à projet "Développement d'universités numériques expérimentales" (DUNE)**